

VOTRE FACTURE DU 22/08/24 N° 505 013 561 470



Votre facture annuelle comprend le montant dû pour la période échue. Elle tient compte des mensualités déjà réglées et vous indique, par différence, le montant restant à payer ou qui vous sera remboursé.

ZISUBILL5050135614700318632586

Référence client : 318 632 586

Numéro Compte de Contrat : 524 888 257

Lieu de consommation :

20, AVENUE DES PLATANES
77170 BRIE COMTE ROBERT

Détail de votre contrat en p.4

MR ET MME MARCHANDISE KARINE

RINE

20 AVENUE DES PLATANES

77170 BRIE COMTE ROBERT



Votre prochain échéancier

Vous serez prélevé de 269,06 € le 04 de chaque mois

Télé-relevé Gaz

autour du 21 de chaque mois

Télé-relevé Electricité

autour du 21 de chaque mois

(Détail p.3)

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte 1820600051650249961XXXX.

Retrouvez vos coordonnées bancaires p.4.

Gaz naturel du 08/09/23 au 19/08/24

15747 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

+ 1 809,68 €

Électricité du 08/09/23 au 21/08/24

3653 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

+ 1 044,01 €

Total TTC des éléments facturés

= 2 853,69 €

Dont Total hors TVA (2 439,00 €)
Dont Total TVA (414,69 €)

Prélèvements déjà effectués pour le Gaz naturel et l'Electricité

- 2 747,72 €

Montant TTC de la facture

= 105,97 €

échéance au 5 septembre 2024

Montant Total TTC (PRELEVE LE 05/09/24)

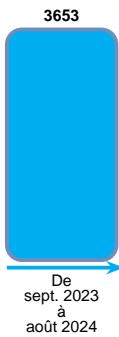
105,97 €

Pour vous repérer et mieux gérer

L'évolution de votre consommation Gaz (en kWh):



L'évolution de votre consommation Electricité (en kWh):

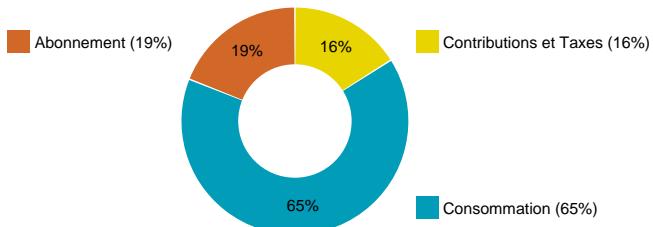


Les événements Gaz sur votre période facturée

- Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.
- Sur la période facturée, les prix du gaz naturel ont changé.

Pour aller plus loin :
<https://particuliers.Engie.fr/espace-client/prive/mes-factures.html>

Ce que vous payez en Gaz



GAZ NATUREL

Abonnement

Abonnement du 22/09/23 au 30/06/24 sur la base de 22,96€ HT par mois ⁽²⁾

Abonnement du 01/07 au 21/10/24 sur la base de 26,91€ HT par mois ⁽²⁾

Total Abonnement

Consommation

du 08/09/23 au 19/08/24 compteur n° 078

Ancien Index

Nouvel Index

Différence en m³Coeff conv⁽¹⁾

Conso kWh

Prix kWh HT en euros

Montant hors TVA en euros

Taux de TVA en %

10248

11665

1417

11,12

15747

234

0,05412

12,664

20,0

850

0,06333

53,831

20,0

1977

0,06716

132,775

20,0

2608

0,07235

188,689

20,0

3307

0,06888

227,786

20,0

2030

0,05972

121,232

20,0

2076

0,05506

114,305

20,0

1270

0,04842

61,493

20,0

585

0,04965

29,045

20,0

416

0,05131

21,345

20,0

274

0,05793

15,873

20,0

120

0,05988

7,186

20,0

Total Consommation

Contributions et taxes liées à l'énergie ⁽³⁾

Contribution Tarifaire Acheminement

Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel du 08/09 au 31/12/23

Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel du 01/01 au 19/08/24

Total Contributions et taxes

TOTAL GAZ NATUREL TTC

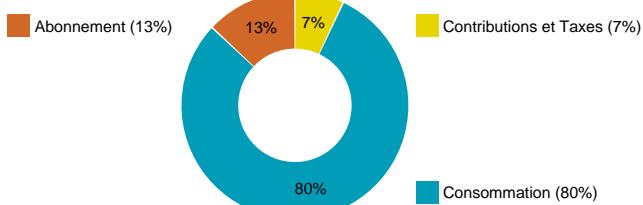
1 809,68 €

Les événements Electricité sur votre période facturée

- Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.
- Sur la période facturée, les prix de l'Electricité ont changé.

Pour aller plus loin :
<https://particuliers.Engie.fr/espace-client/prive/mes-factures.html>

Ce que vous payez en Electricité



ELECTRICITE

Abonnement

Abonnement du 22/09/23 au 31/01/24 sur la base de 10,02€ HT par mois ⁽²⁾

Abonnement du 01/02 au 21/10/24 sur la base de 10,17€ HT par mois ⁽²⁾

Total Abonnement

Ancien Index

Nouvel Index

Conso kWh

Prix kWh HT en euros

Montant hors TVA en euros

Taux de TVA en %

44,09

89,49

5,5

133,58

133,58

133,58

5,5

ELECTRICITE	Ancien Index	Nouvel Index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Consommation du 08/09/23 au 21/08/24 compteur n° 554	10065 télé-relevé	13718 télé-relevé	3653			
au prorata du 08/09 au 31/10/23 incluant bouclier tarifaire 2023			514	0,18870	96,992	20,0
au prorata du 01/11/23 au 31/01/24			983	0,19920	195,814	20,0
au prorata du 01/02 au 21/08/24			2156	0,18870	406,837	20,0
du 01/11/23 au 31/01/24 Remise bouclier tarifaire 2023 ⁽⁴⁾			983	0,01050	- 10,322	20,0
Total Consommation					689,32	
Contributions et taxes liées à l'énergie⁽³⁾						
Contribution Tarifaire Acheminement					18,73	5,5
Contribution au service public de l'Electricité du 08/09/23 au 31/01/24			1497	0,0010000	1,50	20,0
Contribution au service public de l'Electricité du 01/02 au 21/08/24			2156	0,0210000	45,28	20,0
Total Contributions et taxes					65,51	

TOTAL ELECTRICITE TTC

1 044,01 €

Dont 222,61 EUR HT reversés à votre Distributeur au titre de l'acheminement de l'Electricité

	Montant hors TVA en euros	Montant TVA au taux de 5,5%	Montant TVA au taux de 20,0%	Total TTC en euros
Total des éléments facturés	2 439,00	27,74	386,95	2 853,69
Déduction des prélèvements effectués				- 2 747,72
TOTAL DE VOTRE FACTURE				105,97 €

Vos Contacts Utiles

Votre Service Clients Engie

-  Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7 particuliers.engie.fr
-  Accédez depuis votre application mobile
-  Du lundi au samedi : 8H-20H
N°Cristal 0 969 324 324
APPEL NON SURTAXÉ
-  ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Urgence Dépannage 24h/24

-  Urgence sécurité Gaz GRDF
0 800 473 333 Service & appel gratuits
-  Accueil Dépannage Electricité Enedis
N°Cristal 0 972 675 077
APPEL NON SURTAXÉ

Chèque Énergie

 Enregistrez votre Chèque Énergie sur chequeenergie.gouv.fr
Ou envoyez le à ENGIE TSA 10 016
78924 YVELINES CEDEX 9 (référence client au dos du chèque)

Vos services gratuits actifs

- Facture en ligne
- Espace client
- Mensualisation

Vos prochaines échéances

Télé-relevé Gaz autour du
21 de chaque mois

Prochaine facture autour
du 21 août 2025

Télé-relevé Electricité autour du
21 de chaque mois

 Pour votre prochaine facture, les compteurs communicants Gaz et Electricité seront télé-relevés.
Vous avez ainsi la garantie d'être facturé au plus près de vos consommations réelles.

Votre contrat d'énergie avec Engie

Gaz Tranquillité 1 an
(Jusqu'à 3 999 kWh par an)

Date d'effet : 08/09/23 - Date d'échéance : 30/09/24
 Consommation Annuelle de Référence en kWh (CAR) : 18120
 Compteur Gazpar communicant
 Point de comptage et d'estimation : 22137771268098



Elec Tranquillité 1 an

Date d'effet : 08/09/23 - Date d'échéance : 30/09/24
 Puissance souscrite : 6 kVA
 Compteur Linky communicant
 Point de livraison : 22137626550250
 Elec Verte

Faites des économies d'énergie en maîtrisant votre consommation



Suivez votre consommation au plus près sur votre Espace Client avec **Ma conso**
(inclus dans votre offre)



L'entretien annuel de votre chaudière, c'est obligatoire. Mais avez-vous pensé à prolonger la durée de vie de son appareil de production d'eau ? En le faisant réviser, vous retarderez son entartage et son vieillissement.

Avec la Facture en Ligne, vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client : vous pouvez les consulter et les imprimer comme justificatif de domicile.

Vos coordonnées bancaires

Titulaire du compte : MARCHANDISE TEDDY

Identifiant Créditeur SEPA : FR03SYM002381

Référence du compte : Nom de la banque
 CRCAM DE PARIS ET D ILE DE FRANCE/AG BRUNOY

Référence Unique du Mandat : 00S018967757

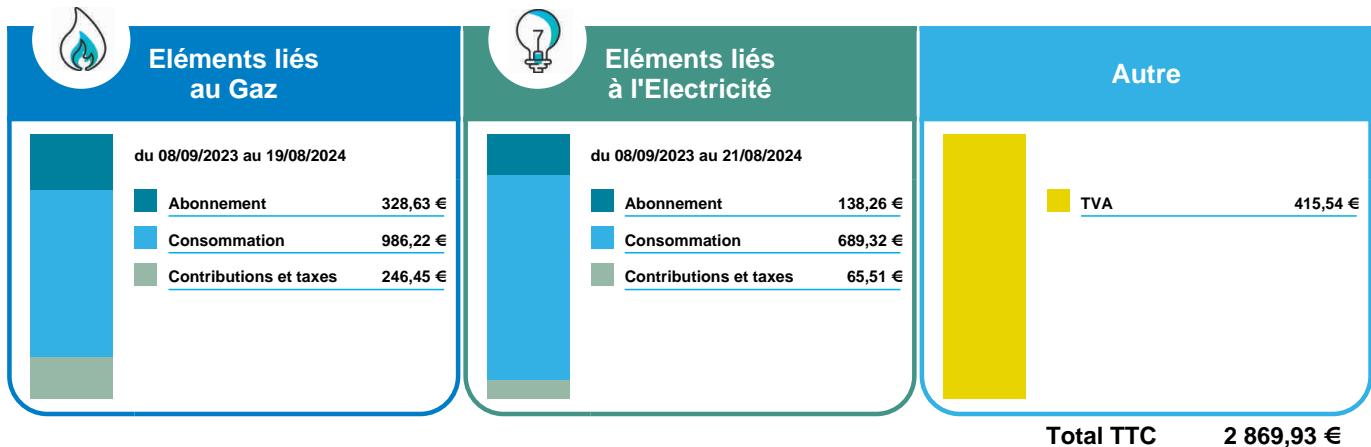
Numéro de compte : 1820600051650249961XXXX

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte dont les références apparaissent ci-contre.

Pour tout contact ou réclamation sur ce mode de paiement, la modification ou la révocation du mandat, vous pouvez contacter notre service clients.

Vous pouvez également changer vos coordonnées depuis votre espace client, rubrique « mes informations personnelles » - particuliers.engie.fr.

Récapitulatif des montants facturés sur la dernière année



Ce texte définit les termes techniques et vous assure que les éléments de la facture sont bien compréhensibles.

⁽¹⁾ Coefficient de conversion : à quoi sert-il ?

Le compteur mesure le volume de gaz naturel (en m³) qui vous a été livré. Cependant l'énergie contenue dans 1m³ de gaz naturel varie en fonction de la composition du gaz naturel et de l'altitude de votre commune. Il est fourni par le Distributeur et permet de calculer le nombre de kWh (ou une valeur approchée) comme suit : Nombre de m³ x coefficient de conversion = nombre de kWh. Il peut être calculé par le Fournisseur pour les consommations intermédiaires, en cas de répartition des consommations par période due à changement de prix au cours de la période de facturation, sur la base des informations communiquées par le Distributeur pour cette période.

⁽²⁾ Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 EUR HT / an vous paierez en janvier (31 jours) 190 EUR x 31 / 365 = 16,14 EUR HT

⁽³⁾ Contributions et Taxes liées à l'énergie

La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'Électricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les Fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

⁽⁴⁾ La contribution aux charges de service public de l'Électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

⁽⁵⁾ Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) : Collectée par les Fournisseurs de gaz naturel pour le compte de l'Etat, elle s'applique depuis le 01/04/2014 aux consommations de gaz naturel des particuliers. Le montant de cette taxe est obtenu par division du montant PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) par un coefficient légal de 1,11 donnant ainsi le PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur) applicable au Gaz.

⁽⁶⁾ Détail sur consommation bouclier tarifaires

2023 : Remise bouclier tarifaire électricité 2023 qui s'applique à compter du 1er février 2023.

Informations et Droits

Informations

Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services d'économies d'énergie sur particuliers.engie.fr

Réclamation ou litige

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Clients par téléphone (Numéro Cristal : 0 969 324 324 - appel non surtaxé), via votre espace client (particuliers.engie.fr) ou par courrier (ENGIE Service Clients TSA 97495 - 76934 ROUEN Cedex 09).

Si les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur pour ENGIE, soit par internet www.mEDIATEUR-ENGIE.com/contact, soit par simple lettre à ENGIE - COURRIER DU MEDIATEUR, TSA 27601 - 59973 TOURCOING CEDEX. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou www.energie-mEDIATEUR.fr.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Informations Gouvernementales - Violences Femmes Info :

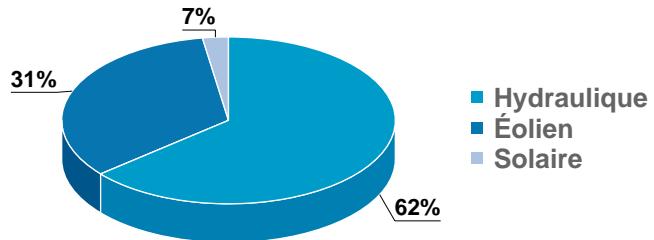


NUMÉROS
D'URGENCE
17 114

Les garanties d'origine sur les offres Elec'Verte

Zoom sur les garanties d'origine utilisées par ENGIE en 2022 pour les offres Elec'Verte

Les installations pour produire l'Électricité sont à 61% implantées en France et 39% dans le reste de l'Europe et l'Électricité est certifiée par 100 % de Garanties d'Origine dont 25% sont acquises par enchères organisées par l'Etat.



Retrouvez par ailleurs les informations relatives à l'origine de l'électricité produite pour notre offre globale d'électricité et les Indicateurs d'impact environnemental sur la page <https://particuliers.engie.fr/pourquoi-choisir-engie/conseils-transition-energetique/conseils-energies-renewableables/energie-renewableable-enr.html> du site particuliers.engie.fr.

VOTRE NOUVEAU CALENDRIER DE PAIEMENT

Pour la période du 22/08/2024 au 21/08/2025



Référence client : 318 632 586

Numéro Compte de Contrat : 524 888 257

Lieu de consommation :

20, AVENUE DES PLATANES
77170 BRIE COMTE ROBERT

MR ET MME MARCHANDISE KARINE
RINE

20 AVENUE DES PLATANES
77170 BRIE COMTE ROBERT

Chers clients,

Voici votre nouveau calendrier de paiement pour la période du 22/08/2024 au 21/08/2025 détaillant les dates de prélèvement et les montants mensuels qui seront prélevés sur votre compte bancaire référencé.

Suite au nouveau bouclier tarifaire, nous avons procédé à un ajustement de votre plan de paiement pour vous éviter de recevoir une facture annuelle élevée.



Votre Calendrier de Paiement (date de prélèvement et montant TTC)

	Le 07/10/24	Le 04/11/24	Le 05/12/24	Le 06/01/25	Le 04/02/25	Le 07/03/25	Le 04/04/25	Le 05/05/25	Le 04/06/25	Le 07/07/25	Le 04/08/25
Gaz	168,25 €	168,25 €	168,25 €	168,25 €	168,25 €	168,25 €	168,25 €	168,25 €	168,25 €	168,25 €	168,25 €
Électricité	100,81 €	100,81 €	100,81 €	100,81 €	100,81 €	100,81 €	100,81 €	100,81 €	100,81 €	100,81 €	100,81 €
Total Prélèvement	269,06 €	269,06 €	269,06 €	269,06 €	269,06 €	269,06 €	269,06 €	269,06 €	269,06 €	269,06 €	269,06 €

Comme vous, plus de 5 millions de clients ENGIE ont choisi la mensualisation, Félicitations !

Comment ont été définies vos mensualités ? Celles-ci ont été estimées en fonction des consommations précédentes (ou sur une consommation prévisionnelle d'après les informations que vous nous avez communiquées) :

- consommation en Gaz de 15924 kWh
- consommation en Électricité de 3805 kWh

Et ensuite que se passe-t-il ? Après la dernière mensualité, **une relève ou auto-relève de compteur(s) sera effectuée**. Vous recevez alors votre **facture annuelle**, calculée sur la base de ce que vous avez réellement consommé déduction faite des mensualités déjà réglées :

- si le solde est en votre faveur, un virement sera effectué sur votre compte bancaire,
- si le solde est en votre défaveur, un prélèvement complémentaire sera effectué : son montant et la date de ce prélèvement seront indiqués sur la facture.

Votre prochaine facture sera émise vers le 21 août 2025. En effet, grâce à la mensualisation vous ne recevez plus qu'une facture par an !

N'hésitez pas à vous connecter à notre site internet particuliers.engie.fr ou sur notre application mobile afin de suivre vos consommations.

Vos Contacts Utiles

Votre Service Clients Engie

Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7 : particuliers.engie.fr

Accédez depuis votre application mobile

Du lundi au samedi : 8H-20H

N°Cristal 0 969 324 324

APPEL NON SURTAXÉ

ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Vos Coordonnées Bancaires

Titulaire du compte : MARCHANDISE TEDDY

Identifiant Créditeur SEPA : FR03SYM002381

Référence du compte : Nom de la banque

CRCAM DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE/AG BRUNOY

Référence Unique du Mandat : 00S018967757

Numéro de compte : 1820600051650249961XXXX